

Choix d'une mineure L2

Par **Kmilla**, le **25/07/2018** à **20:26**

Bonjour à toutes et à tous,

Je rentre en L2 de droit dès septembre, et en voulant réaliser mon inscription pédagogique, je me rends compte que je suis en pleine hésitation concernant le choix imposé pour l'une des UE du S3.

En effet, j'ai le choix entre "Histoire du droit des affaires", et "Histoire des idées politiques avant le XVIIIème siècle", et je ne sais pas du tout laquelle de ces deux matières choisir... Je me dis qu'étant donné que je vais étudier le droit des affaires, il serait peut-être plus judicieux d'en étudier l'histoire en amont ?

Je suis à la fac de Nancy, si jamais certains d'entre vous sont également passés par là et connaissent donc les matières et les professeurs.

Je suis preneuse de toute information !

Par **LouisDD**, le **25/07/2018** à **21:43**

Hey

D'Épinal, les profs sont les mêmes certaines fois.

Si l'histoire des affaires est avec M. Evrard le cours est juste passionnant, il m'avait même servi en parallèle pour le cours de droit commercial (M. Magnier Meran si ça s'écrit comme ça) (et inversement) !! Sinon il y a des chances que ce soit M. Gicquel (histoire du droit en L1 normalement) qui est également super intéressant en L1 donc pas de raison qu'en L2 ça change !!

Après l'autre manière j'ai pas eu, même si on a fait un panorama en L1 mais pas centré uniquement sur les idées plutôt que les partis et leurs évolutions et les élections importantes (M. Choffat), et c'était super aussi, donc si jamais c'est lui qui fait ça peut être enrichissant !

Et dans tous les cas ce sera enrichissant.

A plus

Par **Kmilla**, le **25/07/2018** à **22:42**

Effectivement je connais Mr. GICQUEL, je l'ai déjà eu en histoire du droit mais également dans d'autres matières, c'est vrai qu'il est très intéressant. Les autres noms ne me parlent pas en revanche.

Merci pour cette réponse en tout cas !

Bonne soirée

Par **LouisDD**, le **26/07/2018** à **10:38**

Mais de rien !

Maintenant le choix vous appartient, la seule chose que je peux vous dire c'est que c'est un choix sans grande influence pour la suite de votre cursus, c'est plus les matières au TD qui sont importantes pour le dossier.

Bonne continuation et bonne vacances profitez en

Par **Kmilla**, le **31/07/2018** à **17:00**

Oui justement j'en profite de ces vacances, d'où ma réponse tardive !

Vous avez raison, ce n'est pas un choix déterminant mais j'ai tout de même apprécié avoir un avis sur la question.

Après réflexion je pense plutôt me diriger vers l'histoire du droit des affaires.

Bonne continuation également et encore merci !